

LES AIDES DE LA FRANCE DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE



Aides nationales du CNL

- **AIDES AUX AUTEURS**

C'est une des missions historiques du Centre national du livre pour favoriser la qualité et la diversité de la création littéraire.

Cette aide permet aux auteurs de se consacrer pleinement à un projet personnel d'écriture, d'illustration ou de traduction.

Le CNL accorde 3 types de bourses :

- la bourse de découverte pour les auteurs et/ou illustrateurs ayant publié au moins 1 ouvrage dont ils sont le seul auteur ;
- la bourse de création pour les auteurs et/ou illustrateurs ayant publié au moins 2 ouvrages dont ils sont le seul auteur ;
- la bourse d'année sabbatique pour les auteurs et/ou illustrateurs dont l'oeuvre antérieure est particulièrement importante, lorsque l'ampleur du projet le justifie.

https://www.centrenationaldulivre.fr/fr/auteur-traducteur/aides_aux_auteurs/

Aides nationales du CNL

- **AIDES AUX TRADUCTEURS**

Ces aides visent à favoriser la traduction et le rayonnement des œuvres étrangères en France et des œuvres françaises à l'étranger

- **Bourse aux traducteurs des langues étrangères vers le français**

Cette bourse doit permettre aux traducteurs de se consacrer, en France ou à l'étranger, à un projet individuel et personnel de traduction de grande ampleur, à des fins de publication

- **Bourses de séjour aux traducteurs du français vers les langues étrangères**

Cette bourse vise à développer le réseau des traducteurs professionnels du français vers les langues étrangères en leur offrant la possibilité de séjourner en France pour y mener un projet de traduction d'ouvrage français à des fins de publication

34 traducteurs ukrainiens ont bénéficié, depuis l'année 1998, de bourses d'une durée de 1 à 3 mois

https://www.centrenationaldulivre.fr/fr/auteur-traducteur/aide_a_la_traduction/

Aides à la publication de l'Ambassade

LE PROGRAMME D'AIDE À LA PUBLICATION (PAP) SKOVORODA:

Ce programme soutient les éditeurs ukrainiens dans leurs projets de traduction et de publication en ukrainien d'ouvrages français et francophones contemporains

Depuis 1992: 340 œuvres publiées dont 180 de littérature et 160 en sciences humaines et sociales. Environ 15/an

- Prise en charge des droits d'auteur par l'Institut français à Paris après examen du projet par la Commission locale: novembre/mars
- et/ou subvention des frais de traduction de 300 à 1500 €

<https://ua.ambafrance.org/Comment-participer-au-PAP-Skovoroda>

Aides à la publication de l'Ambassade

LE PRIX SKOVORODA :

Depuis 2001, le prix de la meilleure traduction remet un diplôme et une allocation de 1 000 €

Depuis 2001, 34 lauréats ukrainiens ont été décorés

La remise du prix se déroule à la Résidence de France, en présence de l'ensemble de nos partenaires du livre et de l'édition en marge du Salon du livre de l'Arsenal

<https://ua.ambafrance.org/Prix-Skovoroda-2019>

Aides du Ministère de la culture

L'accueil des professionnels et des artistes étrangers est l'un des axes majeurs de l'action internationale du ministère de la Culture.

Sont proposés des programmes de formation, de stages et de rencontres dans tous les secteurs de la culture.

Plusieurs types d'accueil sont proposés.

- Le programme "**Itinéraire Culture**"

des séminaires collectifs d'une durée de 10 jours : politiques culturelles et leur administration ; financement et économie de la culture ; arts numériques et nouveaux enjeux de la création numérique ; conservation physique et numérique des collections des bibliothèques ; institutions culturelles au service du développement territorial

- Le programme "**Séjour Culture**"

des séjours individualisés d'une durée de 10 jours, dans les domaines des arts visuels et du design ; le spectacle vivant ; et les patrimoines

Aides du Ministère de la culture

- Le programme "**Résidence Culture**" propose des séjours d'immersion et de professionnalisation de longue durée, de 1 à 3 mois dans des établissements publics culturels et des partenaires conventionnés
- Un programme de bourses proposé par la Direction générale des Patrimoines - **bourses « patrimoine »**
- le **programme Odyssée** : des résidences dans les centres culturels de rencontre ou dans les institutions d'arts contemporains

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Europe-et-international/Accueil-et-formation?page=2>

Aides de l'Institut français

RÉSIDENCES

Les programmes de résidences permettent à des créateurs français et étrangers – artistes, cinéastes, commissaires d'expositions, auteurs, etc. – de séjourner quelques semaines ou quelques mois dans un autre pays pour développer un projet de recherche : allocation de séjour ou logement.

- **Cité internationale des arts 2020**

Ce programme s'adresse aux artistes étrangers qui souhaitent développer un projet de recherche et de création à Paris, pendant une durée de 3 ou 6 mois,

avec plusieurs partenaires culturels: Instituts français, Services culturels des ambassades de France, Alliances françaises et/ou des **structures culturelles étrangères:** centre d'art, association, galerie, musée, théâtre, salle de concert, festival à l'étranger, etc.

<http://ifprog.institutfrancais.com/fr/session/20/DISPOSITIFS-DE-PROGRAMMATION-2020-DE-L-INSTITUT-FRANCAIS/show/76>

Aides de l'Institut français

- **Le programme Stendhal**

soutient la mobilité internationale d'auteurs de langue française dont le projet d'écriture justifie un séjour à l'étranger d'une durée d'1 mois minimum.

En échange, les écrivains participent aux actions menées par le réseau culturel français dans leur pays de résidence.

<http://ifprog.institutfrancais.com/fr/session/20/DISPOSITIFS-DE-PROGRAMMATION-2020-DE-L-INSTITUT-FRANCAIS/show/76>

Aides de l'Institut français

- **i-Portunus**

Projet financé par le programme Europe créative de l'UE et lancé par l'IF en partenariat avec Goethe institut, Izolyatsia et Nida art colony.

Vise à financer la mobilité à court terme (entre 15 et 85 jours) de 350 à 500 artistes et professionnels de la culture dans le secteur des arts visuels et des arts de la scène.

Ces mobilités devront être orientées sur des résultats : développer des collaborations, créer de nouvelles opportunités professionnelles, atteindre des nouveaux publics, etc

Les résidents de tous les pays participant au programme Europe créative sont éligibles

Troisième appel sera publié le lundi 15/07/2019 (date limite : jeudi 5/09/2019).

<https://www.i-portunus.eu/>

Bourses d'études de l'Ambassade

Cette Ambassade propose chaque année environ 30 bourses de 9 mois. Le montant de la bourse varie selon le niveau d'étude : 700 € pour un master et 1 060 € un doctorat, pour couvrir l'inscription, la sécurité sociale et le logement

En 2019/2020 : 45 bénéficiaires de bourses d'étude

Tous les domaines sont concernés par des bourses avec une dominante scientifique

Avril: sélection par des jury de professionnels des secteurs concernés, de professeurs et chercheurs français et ukrainiens et d'agents de l'Ambassade

La bourse est financée à 100% par l'Etat Français, mais elle peut être cofinancée par un laboratoire ou une université française

<https://ua.ambafrance.org/Appel-a-candidature-Bourses-d-etudes>